



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 1^{er} octobre 2021

Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception de M Emilie SAILLY absente excusée
Secrétaire de séance : Cécile BISIAUX

Présentation par les services de la CAVM du Conseil en Energie Partagé

Demande d'ajout d'un point : Jardins familiaux CAVM FSIC demande complémentaire

Approbation du CR précédent

1 CAVM Commission Locale d'Evaluation des transferts de Charges

Présentation des conclusions et du rapport

Approuvé à l'unanimité des présents.

2 URBANISME

- CAVM Service mutualisé d'instruction de l'application du droit des sols mis en place par la communauté d'agglomération Valenciennes Métropole ADS - Conventions

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune adhère au service commun mutualisé d'instruction de l'application du droit des sols mis en place par la communauté d'agglomération Valenciennes Métropole selon la délibération 2015/05/26-10.

Le service commun d'instruction ADS instruit pour la commune les dossiers de demande d'autorisation :

- Permis de Construire PC
- Permis d'Aménager PA
- Permis de Démolir PD
- Déclaration Préalable DP
- Certificat d'Urbanisme de type b CUb

Il est proposé de renouveler cette convention cadre et la convention particulière relative à l'instruction de l'application du droit des sols sur la commune de Verchain-Maugré, proposée selon la délibération de la communauté d'agglomération n° CC-2021-160 du 28 juin 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des présents, d'autoriser Mr le Maire renouveler ces conventions et à signer tous les documents afférents

N°2021/10/01-01A

-CAVM Urbanisme Convention de mise à disposition du logiciel Oxalis et de son module « Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme » GNAU entre la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole ADS.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'à compter du 1^{er} janvier 2022 les communes ont l'obligation de mettre en place la dématérialisation des autorisations d'urbanisme.

Pour ce faire une plateforme intitulée Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme GNAU reliée au logiciel de gestion des dossiers ADS et DIA (Oxalis) va être mise en place par Oxalis.

Une convention de mise à disposition du logiciel Oxalis et de ses modules ADS, DIA et GNAU est proposée par la communauté d'agglomération Valenciennes Métropole selon a délibération CC-2021-161 du 28 juin 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des présents, d'autoriser Mr le Maire à signer ces conventions et tous les documents afférents.

N°2021/10/01-01B

3 Salles des fêtes Yvon DESREUX Tarif de la casse

Monsieur le Maire rappelle aux élus la délibération 2012/03/03 qui fixe les tarifs de la vaisselle cassée.

Il propose d'actualiser le petit matériel courant et de facturer à prix coutant selon le type de matériel plus important (chariot, dégradation...) :

Désignation	Prix unitaire
Assiette	3€
Verre	3€
Petit matériel (couvert, économe, décapsuleur, tasse, salière...)	3€
Saladier	5€
Marmite	50e
Plat gastro	30€
Poêle casserole	15€

Après en avoir délibéré, ADOPTÉ à l'unanimité.

N°2021/10/01-02

Le contrat de location sera également complété tant que besoin.

4 Participation financière des communes de MONCHAUX sur ECAILLON et SOMMAING sur ECAILLON aux frais de scolarité de leurs élèves inscrits à l'école Victor HUGO – Année scolaire 2021-2022

Monsieur le Maire rappelle aux élus que les communes de Monchaux sur Ecaillon et Sommaing sur Ecaillon n'ont plus d'école. Leurs élèves sont accueillis à l'école Victor Hugo de Verchain-Maugré. Une participation financière est demandée chaque année à ces deux communes, au prorata du nombre de leurs élèves inscrits le jour de la rentrée scolaire.

Suite aux dépenses relatives au coût de fonctionnement de l'école communale constatées au compte administratif 2020, le montant de la participation pour l'année scolaire 2021-2022 s'élève à 364,00€ par enfant.

Il est demandé à l'assemblée délibérante d'approuver ce montant et autoriser Mr le Maire à signer la convention afférente avec chacune des communes concernées.

Après en avoir délibéré, ADOPTÉ à l'unanimité.

N°2021/10/01-03

5 JARDINS FAMILIAUX CAVM Demande de subvention complémentaire FSIC

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'avancée des dossiers de subventions des jardins familiaux. Il précise également que suite aux modifications du plan de financement, il est possible de solliciter auprès de la CAVM un complément de Fonds de Soutien aux Investissements Communaux.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à :

- solliciter une subvention complémentaire auprès de Valenciennes Métropole au titre du F.S.I.C,
- à prendre les engagements juridiques et financiers afférents à ce dossier.

Après en avoir délibéré, ADOPTÉ à l'unanimité.

N°2021/10/01-04

Divers :

- Conseil en Energie partagée au coût de 0,65€/ habitant : le CM ne souhaite pas adhérer.
- Rue de Monchaux : une réunion avec les riverains a eu lieu le 29/9/2021
- Ecole : travaux de peinture pendant les vacances scolaires de la Toussaint
- Rue de Saulzoir : démarrage des travaux de réfection des trottoirs le 04/10/2021
- Contrôle ERP Salle des fêtes validé
- Salon de la mode et de la création à la salle des fêtes les 16 et 17 octobre prochains
- Marche dans le cadre d'octobre rose le 17 octobre

Levée de séance à 20h40
Certifié conforme au registre des délibérations,

Le Maire, Christian BISIAUX